

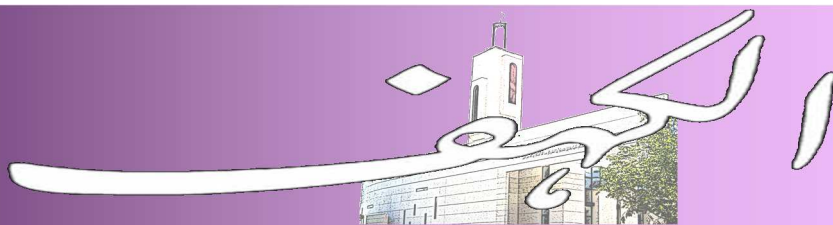
Edito

Les louanges sont adressées à Dieu, Créateur de la Terre et des Cieux, le Clément, le Miséricordieux. Nous attestons qu'Il est l'Unique. Point de divinité autre que Lui. Nous témoignons que Mohammad est son serviteur et Messager. Que la paix et les bénédictions divines soient sur lui, sa famille, ses compagnons et ceux qui suivent sa Tradition jusqu'au Jour de la Rétribution. Ceci étant, Dieu le Majestueux dit : « Nous avons prescrit à l'individu le bon comportement avec ses parents » particulièrement « sa mère qui a supporté pour lui les peines de la grossesse et de l'accouchement » [46;15], puis l'a assisté dans ses premiers mois : « sa gestation et son sevrage durant trente mois ». « Puis arrivé à l'âge de la pleine maturité, à la quarantaine, cet individu dit : Ô mon Dieu... inspire-moi donc la reconnaissance à Ton égard, ainsi qu'envers mes parents ; et aide-moi à accomplir une œuvre qui Te satisfera ». Ici, la reconnaissance apparaît à la fois comme un gage de maturité intellectuelle, et comme une inspiration venant de Dieu ; et la reconnaissance envers les parents procède, et est, intrinsèquement liée à la reconnaissance envers Dieu. Par ailleurs, la reconnaissance doit impérativement se traduire par des actes. Le croyant mature et perspicace se pose aussi ici la question de ce que sera l'œuvre de sa vie : que va-t-il demain présenter à Son Créateur lorsqu'il se tiendra devant Lui ? Voilà le sujet qui turlupine sans cesse les croyants sincères qui craignent de revenir à Dieu sans en avoir fait assez pour témoigner de leur reconnaissance envers Lui. Puis, bien entendu, se pose la question de ce qui adviendra à sa suite : « fais que ma descendance suive le droit chemin, je me repens à Toi et je suis du nombre des Soumis », « et fais-moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux » [27;19].

والسلام عليكم

L'équipe du journal

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



Al KAHF le Journal

Bibliographie

'Abd Al Hamid Ibn Badis

Nous avons vu dans nos précédents articles traitant des biographies des savants du mouvement de réforme contemporain que les bases de la pensée réformatrice ont été posées entre la fin du 19^{ème} et le début du 20^{ème} siècle, avec notamment Jamal Al Din Al Afghani et Mohammed Abdou. Ce travail effectué, les savants, qui par la suite ont suivi ce mouvement, ont pu alors consacrer une place plus importante à l'action plutôt qu'à la simple réflexion. Parmi eux, l'un des plus éminents fut, sans aucun doute, l'imam Abd Al Hamid Ibn Badis.

Ibn Badis est né en 1889, à Constantine, dans l'Est algérien. Durant son enfance, il y étudia les bases des sciences religieuses, de la langue arabe et mémorisa le Coran, avant de se rendre à Tunis pour parfaire ses connaissances en intégrant la prestigieuse université Al Zaytouna, où il obtint son diplôme au bout de quatre ans. Après un bref retour en Algérie, Ibn Badis décida d'accomplir son pèlerinage et songea à s'installer à Médine, mais un de ses maîtres lui recommanda plutôt de rentrer en Algérie où sa présence serait bien plus utile. Sur le chemin du retour il s'arrêta pourtant au Caire et y resta plus d'un an. C'est dans la capitale égyptienne qu'il adopta pleinement la pensée réformatrice au contact de Rachid Rida, dont nous avons déjà exposé la pensée dans un de nos articles.

Avant d'aller plus loin, et étant

donné le sens commun que revêt aujourd'hui le mot réforme, il convient d'en rappeler le sens afin d'éviter toute confusion. Ainsi, la définition de la réforme est le retour d'un ordre religieux à l'observation de ses règles primitives, afin de retrouver l'essence originelle de la Révélation et de rétablir sa forme la plus pure. La réforme ne consiste donc aucunement à modifier les sources, mais plutôt



à en revivifier le sens à la lumière du contexte pour ne pas en trahir les objectifs et rester fidèle à l'esprit de la Révélation. Cela nécessite une compréhension profonde, intelligente et dynamique des textes se traduisant par des actions justes et conformes dans le fond comme dans la forme.

Ceci étant dit, en 1914, à la suite de son séjour en Égypte, Ibn Badis retourna donc en Algérie enrichi de ses rencontres et de ses expériences, il avait alors 25 ans. Il se mit au travail sans attendre en consacrant son temps à la transmission de son savoir. Ce n'est qu'au sortir de la guerre, lorsque la situation fut plus stable, que son engage-

ment put prendre une toute autre dimension. Conscient que de simples cours dans sa mosquée ne suffiraient pas à changer les choses, il entama un projet de prédication globale, nourri par la volonté de participer à l'éveil et au bien-être du peuple algérien.

À l'instar de ses prédécesseurs, Ibn Badis utilisa la presse pour diffuser ses idées avec la publication du journal d'opinion *Al Muntaqid* (Le Critique). Il y dénonçait les pratiques religieuses dévoyées et la passivité des algériens, préférant invoquer les saints plutôt que de se prendre en main et de s'en remettre à Dieu dans leurs actions. Il combattait donc le polythéisme et le maraboutisme, à mille lieues des enseignements de l'Islam. Dans le même temps, il critiquait les manquements du pouvoir, devenu arbitraire, et l'immobilisme des élites religieuses et intellectuelles figées dans le passé. Cela lui valut d'être interdit de publication, mais Ibn Badis ne se résigna pas pour autant, et quelques semaines plus tard seulement, il mit en place une nouvelle revue, *Al Shihab* (Le Flambeau), dans laquelle il poursuivra son œuvre.

En plus de dénoncer les dérives religieuses, Ibn Badis attachait une grande importance aux réalités socio-économiques et se préoccupait particulièrement des problèmes de pauvreté et d'illettrisme. Toutefois, il ne se contentait pas d'exposer les problèmes en espérant qu'un mi-

RETROUVEZ NOS ARTICLES SUR WWW.ALKAHFLEJOURNAL.COM

racle vienne les résoudre ; il était un travailleur acharné, et l'une de ses forces était sa capacité de faire passer ses idées de la théorie à la pratique. Il s'efforçait de proposer des solutions et surtout de les mettre en application. Pour Ibn Badis, la réforme devait s'articuler autour de trois axes que sont la langue (arabe littéraire), l'esprit (éveil des consciences) et le cœur (spiritualité).

Il se consacra alors à l'action éducative, pilier du renouveau d'une nation, en créant des écoles dans les plus grandes villes d'Algérie. Il fit par ailleurs, ouvrir la première école pour jeunes filles de Constantine car l'instruction des filles était, selon lui, une condition nécessaire de la renaissance algérienne.

Il comprit surtout que l'isolement ne lui permettrait pas de mener à bien ses projets. Il sut donc s'entourer de personnes pieuses, motivées, mais aussi et surtout, compétentes avec lesquelles il collabora pour faire face aux priorités, laissant de côté les querelles. Il ne s'est pas non plus laissé prendre au piège de la polémique, il était dans la construction utile plutôt que dans la confrontation stérile.

Cette collaboration fertile aura pour aboutissement la création de l'Association des *Oulamas* (savants) musulmans d'Algérie, qu'il présidera. Ce ne fut pas une énième institution avide de gloire et de prestige, mais une réelle organisation structurée et active, avec un solide programme religieux et socio-culturel.

La priorité restait la création d'écoles pour lutter contre l'analphabétisme et diffuser un savoir religieux authentique ancré dans la réalité. Mais cette nouvelle organisation permit également le développement d'une multitude d'activités comme la bienfaisance envers les pauvres et les nécessiteux, la création d'associations théâtrales et sportives, le développement du scoutisme, et l'ouverture de cercles culturels encourageant à la réflexion et la participation dans tous les domaines de la société.

Au niveau scientifique, notons qu'Ibn Badis était très productif, et qu'il laissa entre autres œuvres une exégèse complète de saint Coran, ainsi qu'un commentaire du *Mouwwata* de l'Imam Malik.

Ibn Badis était un visionnaire sincère qui inspirait ses compagnons par son savoir, sa modestie et son détachement de ce bas-monde. Son engagement et son endurance lui permirent d'accomplir une œuvre gigantesque. Il ne se montrait jamais hostile envers ses adversaires et cherchait plutôt la conciliation. Il gagna, grâce à cette attitude noble, la confiance des élites comme de la masse et consacra sa vie à l'aboutissement de son projet d'une société réformée. Son rythme effréné, ses très courtes nuits de sommeil et ses nombreuses actions de terrain ne lui permirent pas de vivre jusqu'à un âge avancé. Ibn Badis s'éteint en 1940 à l'âge de 51 ans, en ayant accompli ce que peu d'hommes arrivent à accomplir en une vie.

la bienfaisance islamique

Economiser l'eau

Allah Le Très Haut a fait de l'eau l'origine de la vie : *'Puis, nous fîmes de l'eau toute chose vivante' [21;30]* Tous les êtres vivants : hommes, animaux ou plantes sont dépendants de l'eau pour leur existence : *'Et tu vois, que lorsque la terre est vierge et que Nous y faisons descendre la pluie, elle frémit, se gonfle et fait pousser toutes sortes de splendides végétaux.'* [22;5] ou lorsqu'Allah Le Très Haut dit : *'Et Nous faisons descendre du ciel une eau pure afin de redonner vie à une contrée aride et d'abreuver les multiples espèces animales et l'humanité que Nous avons créés' [25;48-49].* En plus de cette fonction vitale, l'eau remplit aussi un rôle socioreligieux, car elle sert aux ablutions précédant les prières et à purifier le corps, les vêtements et le lieu de prière afin que l'homme puisse « aller à la rencontre » de son Seigneur en étant propre et pur. Allah Le Très Haut dit : *'Puis, du ciel, Il fit descendre une*

pluie afin de vous purifier.' [8;11]

Préserver cette ressource est absolument essentiel à la perpétuation de la vie sous toutes ses formes. Le gaspillage en général et celui de l'eau en particulier est interdit. Cette interdiction s'applique autant à l'utilisation privée qu'à l'utilisation publique, que l'eau soit une ressource rare ou abondante. En effet, d'après Abdallah ibn Amr, le Prophète ﷺ passa près de Saad qui faisait ses ablutions. Il lui dit : *'Pourquoi ce gaspillage ? Peut-il y avoir gaspillage dans les ablutions ? demanda Saad. Oui, quand bien même tu serais au bord d'un fleuve' [Ahmad & Ibn Majah].* Ce hadith a été déclaré authentique par Ahmed Chakir, et Al Albani qui avait d'abord estimé que sa chaîne de transmetteur était faible, l'a par la suite reconnue comme 'bonne', dans sa *Silsila Al Sahihah* (3292). Quoi qu'il

en soit le sens est confirmé par le Coran qui stipule : *et ne gaspille pas, les gaspilleurs sont les frères des démons [17;26-27], ne gaspillez point car Il n'aime pas les gaspilleurs [6;141].* Dans son commentaire du *Sahih* Mouslim, l'Imam Al Nawawi écrit par ailleurs que *'les oulémas sont unanimes quant au fait que le gaspillage de l'eau dans les ablutions est interdit, seraient-elles effectuées au bord de la mer'* [باب القدر المستحب من الماء في غسل الجنابة].



Il est clair qu'aujourd'hui, avec la croissance de la population mondiale et le réchauffement climatique, la préservation et la bonne gestion de l'eau deviennent un enjeu majeur pour notre planète. Cette ressource, qu'est l'eau

potable, risque fort de voir son prix augmenter, et pourrait même devenir, selon certains, prétexte à des conflits.

L'Islam, à travers son Prophète ﷺ, nous montre la voie pour préserver cette ressource et nous préserver des conséquences de sa rareté. Le Prophète ﷺ avait l'habitude de faire ses ablutions avec un *moud* [Mouslim] soit 75cl tout au plus. Nous devrions essayer de nous en tenir à cette quantité d'eau, sans pour autant dégrader la qualité de nos ablutions, afin de respecter la *Sounnah* prophétique. Quant à l'utilisation de l'eau dans nos tâches quotidiennes (vaisselle, douches ou bains à répétition, lavages de voitures, etc...), elle respecte les mêmes précautions que pour les ablutions : n'utiliser que ce qui est nécessaire, sans exagération. Limiter sa consommation d'eau quotidienne permet donc - en plus de réduire sa facture - de participer activement de façon citoyenne et islamique à la préservation de notre planète !

L'équilibre en Islam

L'Islam encadre tous les domaines de la vie, individuels et collectifs, sociaux et économiques, etc. Adhérer à une partie de la religion et en oublier l'autre est une caractéristique des nations damnées : *Mais ils ont oublié une partie de ce qui leur a été rappelé. Nous avons donc suscité entre eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection...* [5;14]. C'est là aussi l'une des plus grandes causes de division et de conflit chez les prédicateurs.

Certains accordent une importance démesurée aux actes d'adoration tels que les prières de nuit, le *dhikr*, en ajoutant peut être à cela d'autres pratiques non légiférées religieusement. Ils n'évoquent dans leurs assemblées que ce qui se trouve dans les cieus et sous la terre, parlant sans cesse de la tombe, de la mort, de la bonté d'Allah et de Sa punition, des anges et de l'au-delà... sans jamais se préoccuper de ce qui se passe à la surface de la Terre ! À l'extrême opposé, d'autres ne s'occupent que de politique. Leur action consiste à former des partis, à augmenter le nombre de leurs membres et sympathisants, et à obtenir plus de voix. D'autres enfin ne se préoccupent que de la connaissance en Islam, passant leur temps à démontrer ce qui est authentique et ce qui ne l'est pas, à mettre en garde contre le fait de rapporter des *hadiths* faibles et fabriqués. Ce qui nous fait dire :

1. L'Islam contient chacun de ces trois aspects ainsi que d'autres. Il fait le lien entre le serviteur et son Seigneur par des rituels d'adoration, accomplis entre crainte et espoir. **Il organise la vie des gens et encadre leurs affaires.** Il n'est pas détaché des réalités que l'on vit. La vie de la cité intéresse aussi

l'Islam. Donc s'investir dans ce domaine par tous les moyens permis, doit être un souci pour tout enseignant de l'Islam.

2. L'Islam vient réguler l'adoration et les cheminement par le Livre et la Sounnah. Selon la nature des gens, les points de vue et les intérêts ont tendance à pencher vers l'un ou l'autre des aspects précédemment cités. Et une énergie limitée, dirigée vers l'un de ces aspects se fera au détriment



d'un autre. **Toute personne connaît sa sensibilité et chacun est préparé à ce pour quoi il a été créé.**

Parmi les compagnons du Prophète ﷺ, il y avait le valeureux Khalid Ibn Walid, les grands savants comme Ibn Abbas et Ibn Massoud, et le pieux ascète Abou Dharr qui appelait les gens par les paroles et les actes à « ne pas acquiescer à la vie d'ici-bas ». Toutes ces personnalités et d'autres encore constituent le socle de la société islamique. Et certains parmi les premiers compagnons, comme Abou Bakr Al Siddiq, purent réunir toutes ces vertus et même plus...

3. Nous devons nous compléter mutuellement. La diversité dans les sensibilités ne doit pas être source de conflit, d'antagonisme, d'insultes et d'accusations

mutuelles. L'un accuse l'autre avec ignorance, ce dernier réplique au premier avec excès dans des sujets mineurs passant à côté de l'essentiel, et un troisième réprimande les autres avec dureté, espérant en la vie d'ici-bas, et ainsi de suite. Nous ne devons pas nous occuper d'une facette de l'Islam et combattre celui qui se soucie d'une autre. **Si nous avons des lacunes dans un domaine, nous devons plutôt remercier celui qui les comble pour nous**, et invoquer Dieu pour lui en son absence, protégeant son honneur des calomnieux : telle est l'attitude du véritable croyant.

4. Nous ne devons pas nous limiter à un domaine qui correspond à nos goûts personnels (connaissance, spiritualité, politique...) et négliger les autres. **L'équilibre chez le prédicateur consiste à prendre en compte tout ce que le musulman doit obligatoirement savoir**, comme l'apprentissage des règles de base des ablutions, de la prière, du jeûne... ainsi que tout ce qui a trait à la vie pratique, comme les relations maritales, l'aumône ou le commerce. Vouloir enseigner l'Islam sans posséder une bonne connaissance des textes et des sources de savoir, peut finir par pousser les gens à l'innovation ou au rassemblement qui ne tient sur aucun principe.

S. Al 'Awda

L'acceptation

des oeuvres

Nous avons évoqué dans notre article précédent que les actions devaient réunir certaines conditions pour être acceptées auprès d'Allah. Notre article du jour concernera les deux conditions obligatoires et fondamentales que doivent respecter toute action.

La sincérité des actions. Toute action, avec laquelle nous espérons une récompense de notre Seigneur, ne doit avoir qu'un seul objectif : la satisfaction d'Allah : **Dis : Il ne m'a été ordonné que d'adorer Dieu en Lui vouant un culte exclusif** [39;11].

L'intention de nos actions ne doit pas être tournée vers des objectifs mondains tels que la recherche de la notoriété, des louanges ou du prestige. Elle ne doit être vouée qu'à Allah. Nous voyons qu'Allah s'intéresse non seulement aux actes mais aussi et surtout aux intentions qui les animent. En effet, le croyant n'est pas uniquement un corps ou un ensemble d'organes mouvants mais il possède un cœur (*qalb*) qui est le lieu du regard Divin. C'est dans ce sens que le Prophète ﷺ a dit : *Allah ne regarde ni vos visages, ni vos richesses mais Il regarde vos cœurs et vos œuvres* [Mouslim].

Le croyant se doit donc de parfaire ce qu'Allah regarde en priorité : son cœur et ses intentions. *Le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain* [26;88-89]. Si une action n'est pas sincère, c'est-à-dire vouée à autre que Lui, elle ne sera tout simplement pas acceptée. Abou Oumama nous rapporte que le Prophète ﷺ a dit : *Dieu, Puissant et Majestueux, n'accepte que les œuvres qui Lui sont exclusivement vouées et par lesquelles on*

Suite page 4...

Ne pas exagérer dans l'interprétation

Allah le Très Haut dit : *Obéissez à Allah, et obéissez au Messager, et si jamais vous vous détournez, certes Dieu n'aime pas les négateurs...* [3;32] Arrivant à la fin de notre rubrique pour une bonne compréhension de la Sounnah du Prophète ﷺ, il nous paraît important de rappeler le but que nous nous étions fixés au départ. Le principe de notre rubrique n'est en aucun cas de dévaloriser la Sounnah, bien au contraire, ni de mettre à disposition de l'individu passionné les outils de contestation systématique des hadiths de l'Envoyé de Dieu ﷺ. La règle de base concernant notre relation à la Sounnah authentique demeure à tout jamais l'obéissance, une fois le sens des textes et leur authenticité bien établis. C'est ce qu'énoncent les versets suivants : et



ce que le Messager vous donne prenez-le, et ce qu'il vous interdit, écarter-vous en [59;7] ; il n'appartient pas au croyant ou à la croyante, une fois que Dieu ou son Prophète ont statué sur un sujet d'avoir encore latitude de choisir dans ses affaires... [33;36]. Le seul principe de notre rubrique de cette année a été de redorer la Sounnah et de la revaloriser, en montrant qu'il y a des règles à connaître pour aborder celle-ci correctement. Il ne suffit pas de dire : « L'Envoyé a dit... » pour déduire des prescriptions (halal, haram etc...) et prendre le contrepied des savants et des institutions. N'importe qui ne peut interpréter les Textes n'importe comment. Lire la Sounnah à la lumière du Coran, réunir les textes portant sur un même thème, s'assurer de l'authenticité du hadith que l'on analyse, connaître le contexte dans lequel il a été énoncé, s'assurer du sens des mots utilisés, distinguer l'abrogeant de l'abrogé, ce qui doit être pris au sens propre ou au sens

littéral, ce qui a une portée générale et ce qui a une portée restreinte... tout cela constitue autant de règles avec lesquelles l'étudiant ou savant doit être relativement à l'aise pour tenter d'extraire des règles et des principes des textes. Nous ne disons pas non plus que seul un savant peut accéder ou comprendre les Textes. Dieu merci, la majorité des textes restent accessibles aux gens ordinaires que nous sommes. Encore une fois, ce qui n'est pas à la portée du premier venu c'est l'exercice de déduction des règles, c'est le fait de dire de façon catégorique : « voici la Sounnah, et voici la bid'a » en s'appuyant sur une lecture simpliste, réductrice ou sélective des paroles de l'Envoyé d'Allah ﷺ.

Nous terminerons donc notre exposé avec une illustration de ce que peut constituer l'exagération dans l'interprétation des textes et le fait de s'éloigner cette fois de la lettre. Le Prophète ﷺ dit que *quiconque coupe un jujubier, Dieu lui plongera (pour cela) la tête dans le feu*. Ce hadith est rapporté par Abou Dawoud et par Al Bayhaqi ; Al Albani considère que sa chaîne de transmetteurs est bonne. Certains savants ont interprété cette parole arguant que la menace ne concerne que le fait de couper cet arbre dans le territoire sacré (al haram) dans lequel il n'est pas permis de toucher à la végétation. Le problème est, que cette interprétation est restrictive, tandis que l'énoncé du texte a une portée générale. Abou Dawoud, le Cheikh qui rapporte ce hadith dans ses Sounan lui donne quant à lui une interprétation plus large, en expliquant que la menace s'applique à 'celui qui, dans un désert, coupe un jujubier dont l'ombre profite aux voyageurs et aux bestiaux, sans raison et en toute injustice'. Sans étendre le spectre de la menace du feu, qui ne vise jusqu'à preuve du contraire, que ceux qui, sans raison valable, coupent un jujubier dans le désert, ce hadith nous montre également l'importance que l'Islam accorde au respect de l'environnement, comme nous l'évoquions le mois dernier.

...l'acceptation des œuvres

ne désire que Son Visage [Al-Nasa'i ; auth. par Ibn Hajar]. Comment Allah peut accepter une action, religieuse soit-elle en apparence, dans laquelle ne se cachent que des buts purement mondains ? Par exemple, apprendre le Coran, la parole d'Allah, est un acte grandement méritoire ; les textes sont nombreux sur le sujet. Mais que dire de celui qui l'apprend uniquement pour diriger la prière de tarawih, pour se vanter auprès des gens et recevoir les éloges des fidèles ? Le Prophète ﷺ a évoqué ce cas dans un long hadith du Sahih Muslim et l'a condamné. Il ﷺ a également énoncé une règle plus générale englobant tous les cas en disant : *Celui qui apprend une science par laquelle on recherche (normalement) à se rapprocher de Dieu mais qui ne l'apprend que pour en tirer quelque profit ici-bas ne sentira même pas l'odeur du Paradis le Jour de la résurrection* [Abou Dawoud, Ibn Majah et auth. par Al Dhahabi].

Ibrahim Ibn Adham, un très grand pieux et ascète, disait : *N'a pas été sincère envers Dieu celui qui cherche la notoriété*. Effectivement, le croyant sincère ne recherche pas l'estime des hommes mais ne se consacre qu'à celle du Très Haut. Un savant disait : *Il en est des gens que l'on voit et croit agir pour l'Islam avec ferveur et sincérité, peut-être le croient-ils eux-mêmes ; et que l'on trouve, à scruter son cœur et sonder ses vraies intentions, courant vers l'ici-bas, drapé de religiosité, agissant pour lui-même et entretenant, pour autrui (et peut-être pour lui-même) l'illusion qu'il agit pour son Seigneur !*.

La conformité des actions

Après avoir mis en évidence l'importance de la sincérité des actions pour le croyant, il faut savoir que cette condition n'est pas suffisante. En effet, l'action, en plus d'être sincère, doit être « conforme » au Coran et à la Sounnah du Prophète ﷺ. Cette deuxième condition est aussi importante que la première. Si l'une d'elles fait défaut au sein d'une action, celle-ci ne sera pas acceptée. Le Prophète ﷺ a dit : *Qui fait un acte en désaccord avec notre religion, sera rejeté* [Mouslim]. Dieu les a rassemblées dans un seul verset en clôture d'une sourate : *Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe rien dans son adoration à Son Seigneur* [18;110].